

COMMUNE DE LUVIGNY
DÉPARTEMENT DES VOSGES
ARRONDISSEMENT DE SAINT-DIE

ANNEE 2024

Folio n° 001

Registre des délibérations du Conseil Municipal
PROCES-VERBAL

CM DU 05.07.2024

Vu le code général des collectivités territoriales,
L'an deux mille vingt-quatre, le cinq juillet, à 20h30, les membres du conseil municipal se sont réunis dans la salle de la mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire, conformément aux articles L2122-7 et L2122-8 du code général des collectivités territoriales.

CONVOCATION
DU
CONSEIL MUNICIPAL

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous convier à une session du conseil municipal qui se tiendra le :

Vendredi 05.07.2024 à 20h30
Salle du Conseil - Mairie -

ORDRE DU JOUR

- Approbation du Procès-Verbal séance du 12.04.2024
- Convention de mise en œuvre du fonds de concours pour financer les travaux sur le réseau d'eau potable (CASDDV)
- Proposition de périmètre de Schéma de Cohérence Territorial (SCoT → Pays de la Déodatie)
- Généralisation du Compte Financier Unique
- BP 2024 → Délibération Transfert du résultat de l'exercice 2023 du Budget Annexe Forêt
- Aménagements de sécurité routière sur la RD
- Divers

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments distingués.

LUVIGNY, le 28 juin 2024
G. PRUNIER-DUPARGE,
Maire



Étaient présents, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

- M. PRUNIER-DUPARGE Guillaume (Maire)
- M. BEY dit LENOIR (1^{er} Adjoint)
- M. CAMBIER Didier
- M. DUBOIS Vincent
- Mme RAPPOLT Michèle
- M. RAPPOLT Robert
- M. SCHMIDT Jean-Paul (à compter du point n° 3)
- Mme TAHOUNE Mélissa
- M. THOMAS Anthony

Absents :

- M. MAGER Dimitri

Démission de M. MARCHAL Hervé au 16.11.2020.

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Guillaume PRUNIER-DUPARGE, maire, qui après l'appel nominal, a donné lecture de l'ordre du jour et a demandé à ce qu'un point (Epareuse) soit rajouté à l'ordre du jour.